Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 18 (1910)

Heft: 10

Artikel: Tendances actuelles de la Croix-Rouge américaine

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-682832

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

N° 10. — XVIIIe année. 1er octobre 1910.

LA CROIX-ROUGE SUISSE

Revue mensuelle des Samaritains suisses,
Soins des malades et hygiène populaire.

Sommaire

	Page
Tendances actuelles de la Croix-Rouge américaine	109
Gustave Moynier †	111
Contre l'appendicite (avant l'arrivée du médecin)	112
La Croix-Rouge bernoise à Tavannes	113
Mobilisation des samaritains	116
Le service de santé pendant la guerre russo-japonaise (suite)	117
Nouvelles de l'activité des sociétés: Société militaire sanitaire suisse; Alliance des samaritains suisses; Comité central; Samaritains d'Yverdon; Samaritains du Locle; Samaritains de Bienne	119

Tendances actuelles de la Croix-Rouge américaine

Le *Bulletin* d'octobre 1909 de la Croix-Rouge américaine nous montre les tendances de cette société, tendances très particulières — non pas particularistes, bien au contraire — et sensiblement plus ambitieuses que celles de ses sœurs de l'ancien continent.

Le titre seul que donne à son *Bulletin* et que se donne à elle-même la Croix-Rouge *américaine,* est déjà par lui-même un indice de ces ambitions, puisque, théoriquement, elle devrait s'intituler « Croix-Rouge des Etats-Unis de l'Amérique du Nord » et cette ambition s'accuse dès la première phrase de ce *Bulletin* d'octobre où la Croix-Rouge américaine, comparant sa situation à ce qu'elle était il y a quatre ans, lors de la publication de son premier *Bulletin,* proclame que « la Société devient à grands pas une force mondiale, faite pour rapprocher les nations les unes des autres et les unir dans les liens de la sympathie, de la fraternité et de la paix ».

C'est là assurément un but fort noble, et auquel on ne peut qu'applaudir, même quand on n'est pas de ceux qui partagent les espoirs des pacifistes, mais enfin, ce n'est certainement pas ce but qu'avaient devant les yeux les initiateurs de la Croix-Rouge ou que poursuivent aujourd'hui les diverses associations européennes; et si toutes ont cherché, à l'occasion, à adoucir des maux qui n'avaient pas la guerre pour origine, c'est du moins précisément en vue de la guerre qu'elles se sont formées et qu'elles poursuivent leur développement.

Les rapports des diverses sections américaines reviennent volontiers sur cette idée. « C'est, dit un rapport de la section californienne, c'est l'une des fonctions de la Croix-Rouge, de faire naître et d'entretenir une amitié durable entre les nations »,

et il expose la création, sous les auspices de la section californienne, d'une branche-annexe chinoise où le dragon se marie à la croix et qui contribuera à détruire, il l'espère, « les préjugés que notre peuple a contre les Chinois et que les Chinois ont contre notre peuple ».

« L'œuvre de la Croix-Rouge, dit encore le rapporteur de la section de « la zone du canal », le major Deval, comporte trois champs d'action : secours aux victimes de la guerre, secours internationaux aux grandes calamités, secours dans les cas individuels pressants », et il énumère en effet, en exposant l'action de la « Section du canal », le rapatriement d'une famille anglaise abandonnée sans ressources par son chef dans un village de l'isthme, l'envoi à l'Institut Pasteur de New-York d'un émigrant français incapable de suffire personnellement à cette dépense, etc. etc.,.... toute une série de charités, des plus méritoires, assurément, mais qui relèveraient ailleurs des bureaux de bienfaisance ou des autorités administratives.

C'est que, en ce qui concerne tout au moins l'action des citoyens américains, la Croix-Rouge américaine vise à donner son estampille à toutes les œuvres de solidarité, quelles qu'elles soient, et ces œuvres d'ailleurs la recherchent, parce qu'elles y voient un appui précieux et un gage de réalisation de l'objet spécial qu'elles se proposent.

Mais, tout en s'attachant ainsi au traitement de tous les cas particuliers intéressants, la Croix-Rouge américaine a, bien entendu, des ambitions plus hautes, et ce sont elles surtout, telles que les révèle son *Bulletin* d'octobre, que nous voudrions mettre en pleine lumière.

Elle ne cherche pas, d'ailleurs, à s'isoler; tout au contraire! Elle ne réclame qu'une place dans le concert des « Croix-Rouge » qu'elle aspire à réaliser, et elle manifeste l'intention à la neuvième conférence internationale des « Croix-Rouge », qu'elle espère voir se réunir à Washington, de proposer « que la Conférence recherche tout spécialement les voies et moyens nécessaires pour régler le mode d'assistance internationale dans les temps de grandes calamités ».

Mais, dès à présent et à se considérer exclusivement elle-même, elle résume ainsi l'œuvre qu'elle a pu accomplir : « Si l'on constate, dit-elle, que nous avons prouvé à nos concitoyens et au monde entier ce dont est capable la Croix-Rouge américaine ; que nous avons constitué un fonds de réserve d'un million de dollars (5 millions de francs) de telle sorte qu'avec ses seuls intérêts nous sommes en état, où que se produise une calamité, sur notre sol ou à l'étranger, d'apporter instantanément les premiers secours ; que nous avons mis et mettrons tous les jours des milliers et des centaines de milliers de nos concitoyens et de nos concitoyennes en état de venir en aide à eux-mêmes et aux autres, chaque fois qu'il se produit dans l'industrie, dans les mines, dans les chemins de fer, un de ces multiples accidents malheureusement inséparables de l'activité humaine ; si l'on constate tout cela, on ne peut pas ne pas reconnaître que *notre* Croix-Rouge a sa place marquée parmi les forces les plus grandes et les plus bienfaisantes non seulement de notre patrie particulière, mais du monde entier. »

En résumé, et c'est ce qui nous a paru intéressant de mettre en lumière, la Croix-Rouge américaine, obéissant à une tendance d'ailleurs essentiellement caractéristique, et pour employer un mot qui n'a pas toujours été pris dans un sens aussi noble, aspire à organiser, à travers le monde, le « trust » de la bienfaisance universelle. (D'après la *Croix-Rouge française.*)